

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CONTRACTANTE IVOIRIENNE SARL »

Siège ABIDJAN / ANYAMA-ALLOKOI PK 23, Lot 00,
Ilot 411

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CONTRACTANTE
IVOIRIENNE SARL »

Objet : - Transport de marchandises et personnes
- Démolitions et fouilles
- Travaux de pavage et de nivellement de routes
- Bâtiment et travaux publics – Voirie et réseaux divers – Butimes
- Assainissement – Bordures de caniveaux et évacuation d'eaux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- le transport, les démolitions, les fouilles, les travaux de pavage et assainissements.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN / ANYAMA-ALLOKOI PK 23, Lot 00,
Ilot 411

Dirigeant(s) M CHEITLY BILAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00980 du 28/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13017/GTCA/RC/2025 du 28/02/2025

